

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 7/12/2013 Date de révision: 12/9/2016 Remplace la fiche: 8/27/2014 Version: 3.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
 Nom commercial : Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle  
 Utilisation de la substance/mélange : Revêtement.  
 Apprêt.

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries Europe S.A.S.  
 Parc Industriel de la Plaine de  
 l'Ain - Allée des Combes.  
 01150.BLYES.France.  
 Phone: +33 (0)4 74 46 23 23  
 Fax: +33 (0)4 74 46 23 29  
 E-mail: info@eu.laco.com  
 Web: http://www.markal.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE C.H.R.U	5 avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	0 800 59 59 59	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37	
France	Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226
Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4	H332
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	H319
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317
Cancérogénicité, Catégorie 1B	H350
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1	H372
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3	H412

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

formaldehyde; White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralsk, max. 20 pct. aromater (1994); cobalt bis(2-ethylhexanoate); Xylene; éthylbenzène; Solvent naphtha (petroleum), light aliph (benzene < 0.1%)

Mentions de danger (CLP) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H332 - Nocif par inhalation  
H350 - Peut provoquer le cancer  
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
P241 - Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant  
P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau  
P303+P361+P353 - Si sur la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche  
P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)  
P331 - NE PAS faire vomir  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO2), de la mousse, du sable pour l'extinction  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
P405 - Garder sous clef  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Xylene	(n° CAS) 1330-20-7 (Numéro CE) 215-535-7 (Numéro index) 601-022-00-9 (N° REACH) 01-2119488216-32	40 – 50	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315
Solvent naphtha (petroleum), light aliph (benzene < 0.1%)	(n° CAS) 64742-89-8 (Numéro CE) 265-192-2 (Numéro index) 649-267-00-0	10 – 25	Asp. Tox. 1, H304
éthylbenzène	(n° CAS) 100-41-4 (Numéro CE) 202-849-4 (Numéro index) 601-023-00-4 (N° REACH) 01-2119489370-35	10 – 15	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304
aluminium en poudre (pyrophorique)	(n° CAS) 7429-90-5 (Numéro CE) 231-072-3;231-072-3b (Numéro index) 013-001-00-6	5 – 10	Pyr. Sol. 1, H250 Water-react. 2, H261
White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentina (terpentina, white spirit);Terpentina (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentina, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentina);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralsk, max. 20 pct. aromater (1994)	(n° CAS) 8052-41-3 (Numéro CE) 232-489-3 (Numéro index) 649-345-00-4	3 – 7	Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304
1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine, polymer with formaldehyde, butylated	(n° CAS) 68002-25-5 (Numéro CE) *614-205-3	1 – 3	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Dermal), H312
Silicon dioxide (amorphous)	(n° CAS) 7631-86-9 (Numéro CE) 231-545-4	1 – 3	Non classé
1-Butanol	(n° CAS) 71-36-3 (Numéro CE) 200-751-6 (Numéro index) 603-004-00-6	1 – 2	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336
cobalt bis(2-ethylhexanoate)	(n° CAS) 136-52-7 (Numéro CE) 205-250-6	0.1 – 0.5	Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1A, H317 Repr. 2, H361 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

formaldehyde	(n° CAS) 50-00-0 (Numéro CE) 200-001-8 (Numéro index) 605-001-00-5	0.1 – 0.2	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Muta. 2, H341 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335
--------------	--	-----------	--

### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
formaldehyde	(n° CAS) 50-00-0 (Numéro CE) 200-001-8 (Numéro index) 605-001-00-5	(C >= 0.2) Skin Sens. 1, H317 (C >= 5) STOT SE 3, H335 ( 5 =<C < 25) Eye Irrit. 2, H319 ( 5 =<C < 25) Skin Irrit. 2, H315 (C >= 25) Skin Corr. 1B, H314

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Symptômes/lésions après inhalation	: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif par inhalation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs inflammables.
Danger d'explosion	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter un appareil respiratoire autonome. EN469.

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Écarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éliminer toutes les sources d'ignition. Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié.

Procédés de nettoyage : Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu). Déversements importants : Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure. Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Produits incompatibles : Oxydants forts. Acides forts. Alkali.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Revêtement. Apprêt.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

aluminium en poudre (pyrophorique) (7429-90-5)		
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup> (pulvérulent) 10 mg/m <sup>3</sup> (metal)
1-Butanol (71-36-3)		
France	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	150 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	50 ppm

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

formaldehyde (50-00-0)		
France	VME (ppm)	0.5 ppm
France	VLE (ppm)	1 ppm
Xylene (1330-20-7)		
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	221 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	442 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	100 ppm
UE	Notes	Skin
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	221 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	50 ppm
France	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	442 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	100 ppm
éthylbenzène (100-41-4)		
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	442 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	100 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	884 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	200 ppm
UE	Notes	Skin
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	88.4 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	20 ppm
France	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	442 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	100 ppm
France	Note (FR)	Peau

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises. Éviter les éclaboussures.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants de protection étanches en nitrile. EN 374

Protection oculaire:

En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection. EN 166

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements imperméables. EN702

Protection des voies respiratoires:

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez un appareil respiratoire approuvé muni de cartouches huile / brouillard. EN 12083

Contrôle de l'exposition du consommateur : Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide transparent.
Couleur	: Argent.
Odeur	: Solvant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 115 (115 - 140) °C
Point d'éclair	: 26.7 °C

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs inflammables
Pression de vapeur	: 8 mm Hg
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Specific gravity 0.918
Solubilité	: insoluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: < 10 mm <sup>2</sup> /s @ 40 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: 1 - 7 vol %

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 5.73 lb/gal.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Liquide et vapeurs inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil. Chaleur. Etincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Acides forts. Alcali.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables. Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Cutané: Non classé. Inhalation:poussière,brouillard: Nocif par inhalation.

ATE CLP (poussières, brouillard)	2.410 mg/l/4h
<b>aluminium en poudre (pyrophorique) (7429-90-5)</b>	
DL50 orale rat	> 15900 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 10 mg/l/4h
<b>formaldehyde (50-00-0)</b>	
CL50 inhalation rat (ppm)	31.7 ppm
<b>1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine, polymer with formaldehyde, butylated (68002-25-5)</b>	
DL50 orale rat	> 1100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1800 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 6 mg/l/4h
<b>White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralisk, max. 20 pct. aromater (1994) (8052-41-3)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 10 mg/l/4h
<b>cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)</b>	
DL50 orale rat	3129 (1750 - 5000) mg/l
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
<b>Xylene (1330-20-7)</b>	
DL50 orale rat	> 3500 mg/kg

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

<b>éthylbenzène (100-41-4)</b>	
DL50 orale rat	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	17.8 ml/kg
CL50 inhalation rat (ppm)	< 1500 ppm

<b>Solvant naphtha (pétroleum), light aliph (benzene &lt; 0.1%) (64742-89-8)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg No mortality observed
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg No mortality observed
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 7630 mg/m <sup>3</sup> No mortality observed

<b>Silicon dioxide (amorphous) (7631-86-9)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 58.8 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé.
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.

<b>Solvant naphtha (pétroleum), light aliph (benzene &lt; 0.1%) (64742-89-8)</b>	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	0.05 mg/kg de poids corporel mL

Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

<b>Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating</b>	
Viscosité, cinématique	< 10 mm <sup>2</sup> /s @ 40 °C

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<b>formaldehyde (50-00-0)</b>	
CL50 poisson 1	31.8 (21.1 - 47.7) mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	1.9 mg/l 48 h

<b>cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)</b>	
CL50 poisson 1	275 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	0.441 mg/l 48 h
LOEC (chronique)	0.43 mg/l 34 days read-across cobalt dichloride
NOEC (chronique)	0.21 mg/l 34 days read-across cobalt dichloride

<b>éthylbenzène (100-41-4)</b>	
CL50 poisson 1	5.1 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	7.7 mg/l
NOEC (aigu)	3.3 mg/l

<b>Solvant naphtha (pétroleum), light aliph (benzene &lt; 0.1%) (64742-89-8)</b>	
CL50 poisson 1	8.2 mg/l 96 h, pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	4.5 mg/l 48 h

<b>Silicon dioxide (amorphous) (7631-86-9)</b>	
CL50 poisson 1	> 10000 mg/l
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating</b>	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

<b>formaldehyde (50-00-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

<b>cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)</b>	
Persistence et dégradabilité	Facilement biodégradable.
<b>éthylbenzène (100-41-4)</b>	
Persistence et dégradabilité	Non établi.
<b>Solvant naphtha (petroleum), light aliph (benzene &lt; 0.1%) (64742-89-8)</b>	
Persistence et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	77.05 % 28 d
<b>Silicon dioxide (amorphous) (7631-86-9)</b>	
Persistence et dégradabilité	Produit persistant.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>formaldehyde (50-00-0)</b>	
BCF poissons 1	< 1
Log Pow	0.35
<b>White-spirit;Stoddard solvent;Mineralterpentína (terpentína, white spirit);Terpentína (minerölsk), hámark 20% aró-matar, (mineralterpentína, white spirit);White spirit (terpentínu (minerölsk), mineralterpentína);Benzyna do lakierów;White Spirit;White spirits;Terpentin, mineralsk, max. 20 pct. aromater (1994) (8052-41-3)</b>	
Log Pow	3.16 - 7.15

<b>cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)</b>	
BCF poissons 1	2300 (2300 - 3900)
<b>Xylene (1330-20-7)</b>	
BCF poissons 1	1.3 mg/l
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
<b>éthylbenzène (100-41-4)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating</b>	
Ecologie - sol	Non établi.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating</b>	
PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis	
vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis	

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Ecologie - déchets	: Déchets dangereux par suite de leur toxicité.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) devrait être utilisé. 20 01 27* - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 1263
N° ONU (IMDG)	: 1263
N° ONU (IATA)	: 1263
N° ONU (ADN)	: 1263
N° ONU (RID)	: 1263

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: PEINTURE
Nom d'expédition (IMDG)	: PEINTURE
Désignation officielle de transport (IATA)	: PAINT
Désignation officielle de transport (ADN)	: PEINTURE
Désignation officielle de transport (RID)	: PEINTURE
Description document de transport (ADR)	: UN 1263 PEINTURE, 3, III, (D/E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 1263 PEINTURE, 3, III
Description document de transport (IATA)	: UN 1263 PAINT, 3, III
Description document de transport (ADN)	: UN 1263 PEINTURE, 3, III
Description document de transport (RID)	: UN 1263 PEINTURE, 3, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 3
Étiquettes de danger (ADR)	: 3

:



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 3
Étiquettes de danger (IMDG)	: 3

:



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 3
Étiquettes de danger (IATA)	: 3

:



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: 3
Étiquettes de danger (ADN)	: 3

:



#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: 3
Étiquettes de danger (RID)	: 3

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: III
Groupe d'emballage (IMDG)	: III
Groupe d'emballage (IATA)	: III
Groupe d'emballage (ADN)	: III
Groupe d'emballage (RID)	: III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: F1
Danger n° (code Kemler)	: 30
Panneaux oranges	:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	: D/E
--	-------

#### - Transport maritime

EmS-No. (Incendie)	: F-E
EmS-No. (Déversement)	: S-E
Catégorie d'entreposage (IMDG)	: A
Propriétés et observations (IMDG)	: Miscibility with water depends upon the composition.

#### - Transport aérien

Dispositions spéciales (IATA)	: A3, A72, A192
Code ERG (IATA)	: 3L

#### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: F1
------------------------------	------

#### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: F1
------------------------------	------

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV	: 5.73 lb/gal.
---------------	----------------

#### 15.1.2. Directives nationales

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Composition/informations sur les composants.

Abréviations et acronymes:

	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	DNEL: Niveau dérivé sans effet
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	NOEC: concentration sans effet observable
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
	PNEC: prédit sans effet
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	TWA: Poids moyen

Sources des données

: ESIS (European chemical Substances Information System; accessed at: <http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla>. ACGIH 2000. European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations

: Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Carc. 1B	Cancérogénicité, Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Muta. 2	Mutagenicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Pyr. Sol. 1	Matières solides pyrophoriques, Catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
Water-react. 2	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables

# Tempil® Aluminized Bloxide® Rust Preventative Coating

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Flam. Liq. 3	H226	D'après les données d'essais
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Carc. 1B	H350	Méthode de calcul
Repr. 2	H361	Limites de concentration
STOT RE 1	H372	Limites de concentration
Asp. Tox. 1	H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, OH USA 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*